



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DÉLÉGATION
INTERMINISTÉRIELLE
À LA PRÉVENTION ET
À LA LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ**



BILAN DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

2021 – Région Occitanie

L'ESSENTIEL





L'action de lutte contre la pauvreté s'est considérablement intensifiée depuis trois ans dans le cadre du déploiement de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Engagée en 2018, cette politique innovante, largement concertée et débattue par des groupes de travail nationaux, se traduit localement par la transposition de mesures nationales adaptées aux priorités et aux spécificités territoriales.

En 2021, la Stratégie a continué de se déployer dans les territoires, avec des crédits du Plan de Relance au bénéfice des associations, un plan massif de soutien aux jeunes, le développement du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), le soutien aux cantines rurales à tarification sociale ou les petits déjeuners éducatifs dans les QPV. Pour soutenir ces dispositifs, l'année 2021 a été rythmée par des rencontres matérialisées, d'une part, par l'organisation de deux conférences régionales, et d'autre part, par la mobilisation des groupes de travail relancés en région après leur suspension pendant les confinements.

En tout, sur les trois dernières années, l'Etat aura consacré plus de 57 M€ de crédits à la lutte contre la pauvreté, qui ont levé au moins autant de crédits engagés par les principaux partenaires de la Stratégie, tels que les collectivités territoriales, Pôle Emploi ou encore les CAF.

Je tiens à saluer la mobilisation sans faille de l'ensemble des acteurs qui ont contribué au déploiement de la Stratégie en construisant des chaînes de solidarités inédites. Néanmoins, la pauvreté demeure, hélas, à un niveau encore élevé et justifie la poursuite de la mobilisation de tous.



Étienne GUYOT, Préfet de la Région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN QUELQUES CHIFFRES

Le cœur du réacteur

La contractualisation avec les 13 conseils départementaux et les 3 métropoles

Le service public de l'insertion – SPIE initié en deux vagues en 2021 au bénéfice de 8 départements d'Occitanie

Un soutien aux associations, soutenu en 2021 par le plan France Relance

2 conférences régionales en 2021

9 groupes de travail

6 engagements

- L'égalité des chances dès les premiers pas
- Garantir un parcours de formation pour les jeunes
- Renforcer l'accès aux droits
- Lutter contre les inégalités de santé
- Mieux accompagner vers l'activité
- Favoriser l'accès à l'hébergement et au logement des plus démunis

1 Commissaire affecté auprès du Préfet de région

Éric Pelisson

eric.pelisson@dreets.gouv.fr



pelisson-eric-4a1323a2



@PelissonPro



Un budget dédié de 33 M€ en 2021



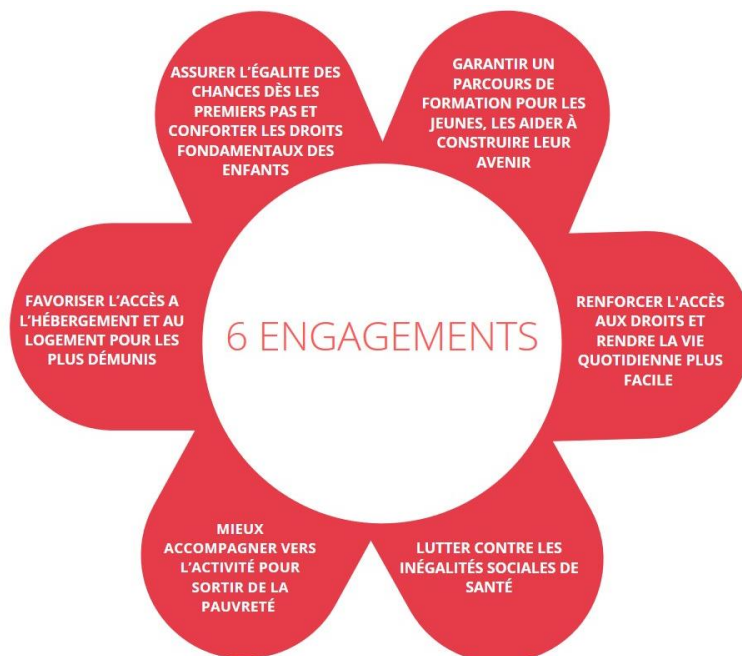
LES MESURES INITIALES, COMPLÉTÉES PAR DES MESURES EXCEPTIONNELLES LIÉES À LA CRISE SANITAIRE

Le déploiement de la Stratégie de la prévention et de lutte contre la pauvreté prend appui sur deux piliers :

- d'une part, elle se matérialise par diverses mesures relevant du droit commun mises en œuvre normalement par les administrations et partenaires (dédoublage des classes de CP, CE1 par l'Éducation Nationale, plan "1 jeune 1 solution" etc.)

- d'autre part, des mesures spécifiques sont définies par la Délégation interministérielle et sont pilotées par le Commissaire au sein des territoires. Ces mesures sont confiées aux administrations de l'État, aux grands services publics, aux collectivités ou aux associations dans l'objectif de pallier les manques identifiés dans le droit commun et susciter de nouvelles formes de coopération entre les acteurs.

Parallèlement, étant donné le contexte sanitaire, une série de mesures exceptionnelles ont été mises en place.



PETITE ENFANCE

Mesures initiales

- . Plus de places et plus de mixité sociale dans les crèches
- . Plan de formation pour les professionnels de la petite enfance
- . Accompagner la parentalité (1 000 premiers jours)
- . Des centres sociaux dans les quartiers prioritaires
- . Des petits déjeuners dans les écoles
- . La cantine à 1€ dans les territoires défavorisés
- . Maraudes mixtes pour la scolarisation des enfants à la rue
- . La réussite éducative

JEUNESSE

Mesures initiales

- . La garantie jeune (remplacé par le CEJ à partir de mars 2022)
- . Points accueil écoute jeunes
- . La lutte contre le décrochage scolaire
- . L'obligation de formation des 16-18 ans
- . Accompagnement pour les jeunes sortis de l'ASE

ACCÈS AUX DROITS

Mesures initiales

- . L'offre France Service
- . Lutte contre la fracture numérique
- . Revalorisation des prestations sociales
- . Premier accueil social inconditionnel

Mesures Covid

- . Mise en place de l'opération vacances apprenantes
- . Fourniture de tablettes, ordinateurs, clés 4G
- . Renfort des associations pour des missions de tutorat et de mentorat, soutien scolaire

Mesures Covid

- . Allocation de rentrée scolaire
- . Aide de 200 € versée par les CROUS et les CAF
- . Repas à 1 € au CROUS pour les étudiants Boursiers
- . Aide exceptionnelle de solidarité pour les jeunes en difficultés
- . Renforcement du plan # 1 jeune1solution

Mesures Covid

- . Maintien des minimas sociaux
- . Renforcement de l'aide alimentaire
- . Des mesures de soutien au pouvoir d'achat (indemnité inflation, chèque énergie, prime de Noël)



- . Référent de parcours
- . Offre de domiciliation pour les personnes sans domicile stable
- . Points conseil budget
- . Lutte contre précarité alimentaire
- . L'accès à la culture
- . Accompagnement des femmes victimes de violences conjugales
- . Lutte contre la précarité menstruelle
- . Formation des travailleurs sociaux

SANTÉ

Mesures initiales

- . 100% santé et complémentaire santé solidaire
- . Plus de centres et maisons de santé
- . Mesures en lien avec le Ségur de la santé

INSERTION

Mesures initiales

- . L'accompagnement global et la garantie d'activité départementale
- . Le dispositif de l'insertion par l'activité économique
- . Le service public de l'insertion et de l'emploi
- . Le plan d'investissement dans les compétences
- . Soutien à la mobilité
- . Lutte contre la délinquance

HÉBERGEMENT-LOGEMENT

Mesures initiales

- . Déploiement de la politique du Logements d'Abord
- . Renforcement des accueils de jours
- . Développement des maraudes mixtes
- . Prévention des expulsions locatives

Mesures Covid

- . Distribution de masques
- . Renfort des PASS et des LHSS
- . Fourniture de protection hygiénique
- . Soutien psychologique et psychique
- . Soutien à la campagne de vaccination

Mesures Covid

- . Extension et poursuite du mécanisme de chômage partiel
- . Prolongement de la prime exceptionnelle de 900€
- . Prolongation des indemnités des demandeurs d'emploi

Mesures Covid

- . Extension de la trêve hivernale et suspension des expulsions locatives
- . Ouverture de places supplémentaires dans les structures d'hébergement
- . Ouverture de sites spécialisés pour les sans-abri malades du Covid-19 mais ne relevant pas d'une hospitalisation
- . Distributions de tickets services pour des produits d'alimentation et d'hygiène

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021: LES CONFÉRENCES RÉGIONALES

Les élus parlent aux élus

En 2021, la première conférence régionale "**Les élus parlent aux élus**" s'est tenue dans tous les départements d'Occitanie le 07 juillet 2021, sous forme de **22 ateliers**, à destination des maires des communes d'Occitanie et des présidents d'EPCI et de CCAS, pour leur proposer d'engager des actions de lutte contre la pauvreté financées ou subventionnées par l'Etat. Elle s'est tenue dans les 13 départements d'Occitanie, au plus près des territoires, en donnant la parole à des élus ayant déjà mis en œuvre les actions présentées. **Elle a réuni 467 participants.**



Visioconférence



7 juillet 2021

Bilan et perspectives de la lutte contre la pauvreté en Occitanie

La deuxième conférence régionale de l'année 2021 a eu pour objet de présenter les actions réalisées par les acteurs et les actrices de la lutte contre la pauvreté, afin qu'ils puissent **partager leurs expériences, débattent de leurs résultats et dresser des perspectives.** La conférence a réuni plus de **800 participants** autour de **55 ateliers et tables rondes et 22 stands.** En outre, des radios associatives et un théâtre forum ont animé cette conférence.



École des Mines d'Albi



28 octobre 2021